

GROUPE FLO

PARIS

MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2010

Paris, le 11 avril 2011

Groupe Flo annonce la mise à disposition de son document de référence 2010.

Ce document a été déposé le 08 avril 2011 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).
Il peut être consulté dans la rubrique « Communication financière - Documentation » du site internet de Groupe Flo (www.groupeflo.com).

Le document de référence 2010 inclut notamment :

- le rapport financier annuel
- les rapports du Président du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et les procédures de contrôle interne ;
- les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux Comptes.